



Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

REVISION DU PLUi DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FLECHOIS

REUNION
PUBLIQUE

CRAFT
Aménagement • Foncier • Territoires

 **SIRE Conseil**

CÉRUR_
écrire
les territoires,
dessiner
la chose publique

Une réunion pour comprendre, échanger et contribuer à l'avenir du territoire.

AU PROGRAMME

1. « Un PLUi, c'est quoi ? »
2. « Pourquoi on révisé ? »
3. Diagnostic Flash « Action/Réaction ! »



Cette présentation est participative

à vos cartons...
prêts...
votez !



Les questions portant sur des projets individuels ne seront pas traitées durant cette réunion publique.

Rappel des modalités de concertation en fin de séance

1

Qu'est-ce que le PLUi ?



Qu'est ce que le PLUi ?

Selon vous, le PLUi, c'est avant tout...

- A. Un document qui dit où on peut construire
- B. Un projet pour améliorer la vie du territoire
- C. Une contrainte administrative supplémentaire



à vos cartons...
prêts...
votez !



Qu'est ce que le PLUi ?

Plan

car il prévoit et encadre les développements futurs.

Local

car il s'adapte à l'échelle et aux caractéristiques des territoires qui composent la CCPF.

Urbanisme

car il traite de l'organisation et de l'aménagement des espaces et réglemente l'utilisation des sols.

Intercommunal

car il s'agit d'un document unique pour l'ensemble de la CCPF.

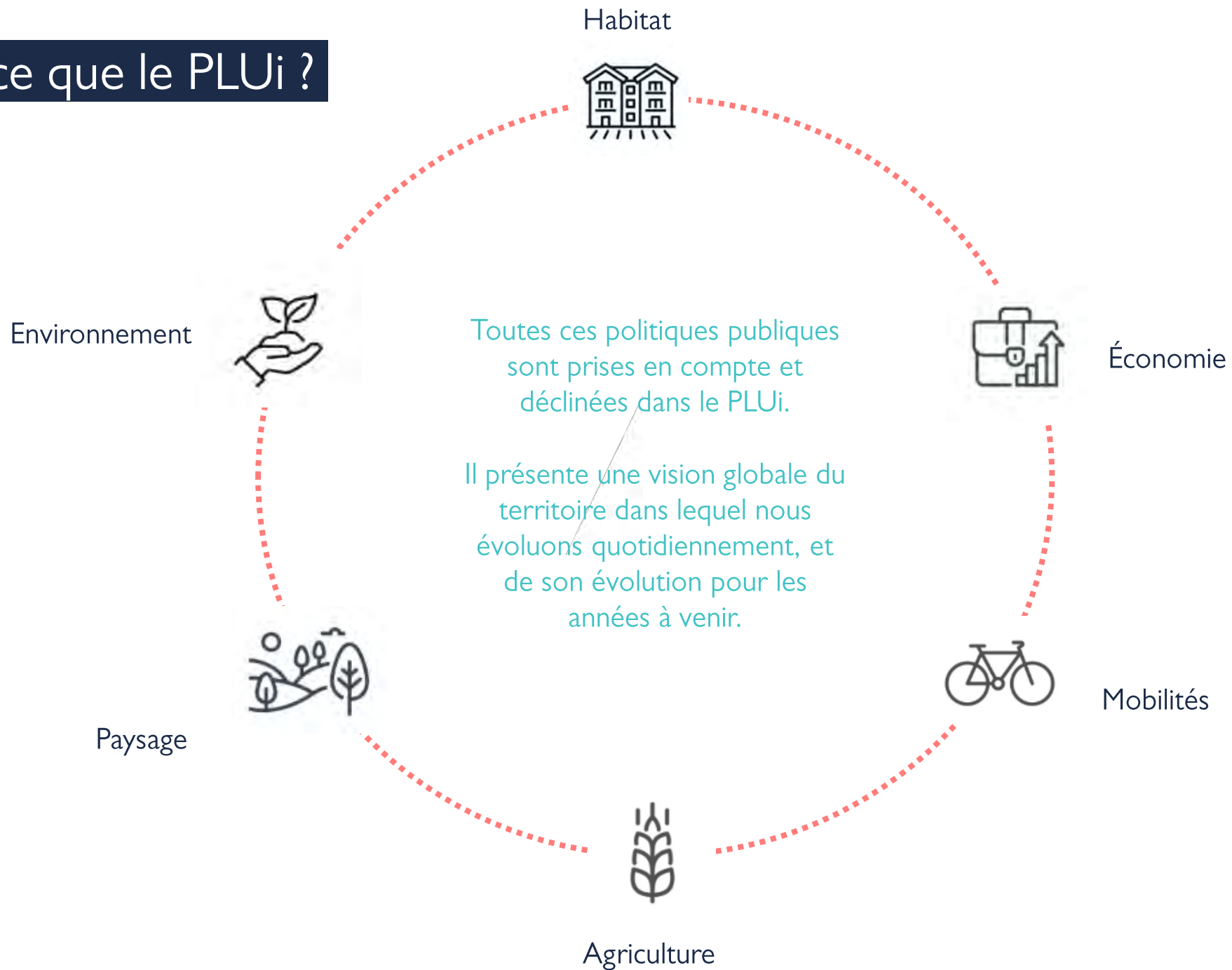
Le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** est un document qui définit l'usage des sols (zones de construction, zones agricoles, naturelles, etc.) et les règles de construction (hauteur, matériaux, usages) pour chaque zone. Il est la référence pour l'obtention des permis de construire et autres autorisations d'urbanisme.

Dans le Pays fléchois, ce plan est **intercommunal (PLUi)**, ce qui signifie qu'il est pensé et s'applique de manière uniforme sur les quatorze communes du territoire. L'aménagement du territoire est donc réfléchi à l'échelle de l'ensemble de la communauté de communes.

Il intègre également le programme **Habitat (PLUi-H)**. Il prévoit comment répondre aux besoins en logements sur le territoire. Cela inclut, par exemple, la construction de nouveaux logements, la rénovation de l'existant, la création de logements sociaux, ou l'adaptation des logements au vieillissement.



Qu'est ce que le PLUi ?



Qu'est ce que le PLUi ?

Qui construit le PLUi ?

- A. L'État et les autres personnes publiques associées (Département, Région, Chambre d'Agriculture, ...)
- B. Les élus locaux
- C. Les habitants et acteurs du territoire



à vos cartons...
prêts...
votez !





Qu'est ce que le PLUi ?

A. L'État et les Personnes Publiques Associées accompagnent et contrôlent le cadre légal.

L'État et les PPA (Chambre d'agriculture, Région, Département, etc.) sont associées et apportent leurs connaissances. Ils rendent un avis officiel et l'Etat contrôle la légalité du document final

B. Les élus locaux sont les pilotes du projet

Les élus communautaires et municipaux suivent l'élaboration du PLUi, valident les choix de développement, les zonages et les règles d'urbanisme. Ils traduisent les besoins du territoire en décisions opérationnelles.

C. Les habitants et acteurs du territoire contribuent à la réflexion et expriment leurs attentes

Les habitants participent à travers la concertation continue : réunions publiques, site internet, registres en mairie. Ils peuvent donner leur avis sur les orientations puis sur le projet final lors de l'enquête publique.



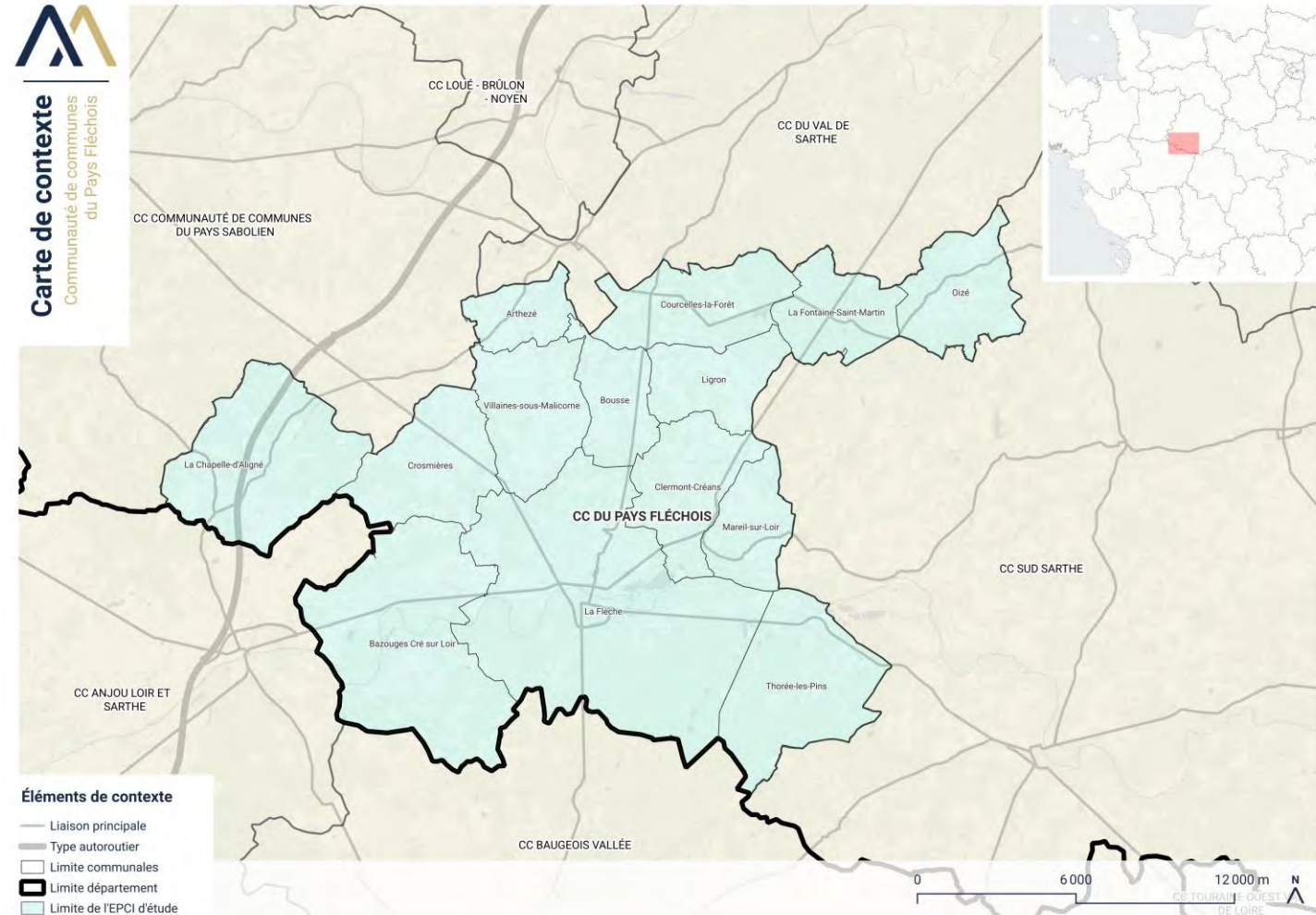
La communauté de communes du Pays Fléchois

Fiche d'identité de la communauté de communes

- 11 communes
- 36,20 km² de superficie
- Environ 27 000 habitants, dont 16 000 dans la ville-polarité de la Flèche
- 81 habitants/ km²
- Activités diversifiées (richesse environnementale, économique, agricole et touristique)
- De nouveaux défis à relever dans un contexte de stratégie territoriale volontariste (Action Cœur de Ville ...)

Situation en matière d'urbanisme

- 1 PLUi valant PLH approuvé en janvier 2021 (deux modifications depuis)
- Membre du PETR Vallée du Loir (SCoT-2019)
- Vers une 2ème génération de PLUiH



Les 4 grandes étapes de la révision du PLUi

1. DIAGNOSTIC ET ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Poser les bases d'une réflexion stratégique et concertée sur le devenir de la CC PF, en identifiant les enjeux, les objectifs et les orientations à prendre en compte dans le document d'urbanisme

2. PROJET ET ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

Etablir un **PADD** clair, synthétique et cohérent, qui constitue un cadre de référence pour l'aménagement futur du territoire. Le compléter par des **OAP** encadrant les aménagements pour les secteurs stratégiques d'aménagement de la CC PF.

3. TRADUCTION REGLEMENTAIRE JUSQU'À ARRET

Elaborer un **règlement écrit** et graphique cohérent, adapté aux besoins locaux et conforme aux dispositions légales en vigueur.

4. ACCOMPAGNEMENT ARRET-APPROBATION

Accompagner la CC PF dans les phases d'arrêt, d'enquête publique et d'approbation

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

Accompagner le déploiement de la stratégie communale, tout en respectant les invariants imposés par les documents, politiques et autres schémas supra communaux, en formalisant un document conforme aux exigences de forme imposées par le R.151-3 du Code de l'urbanisme.

2

Pourquoi on révise ?

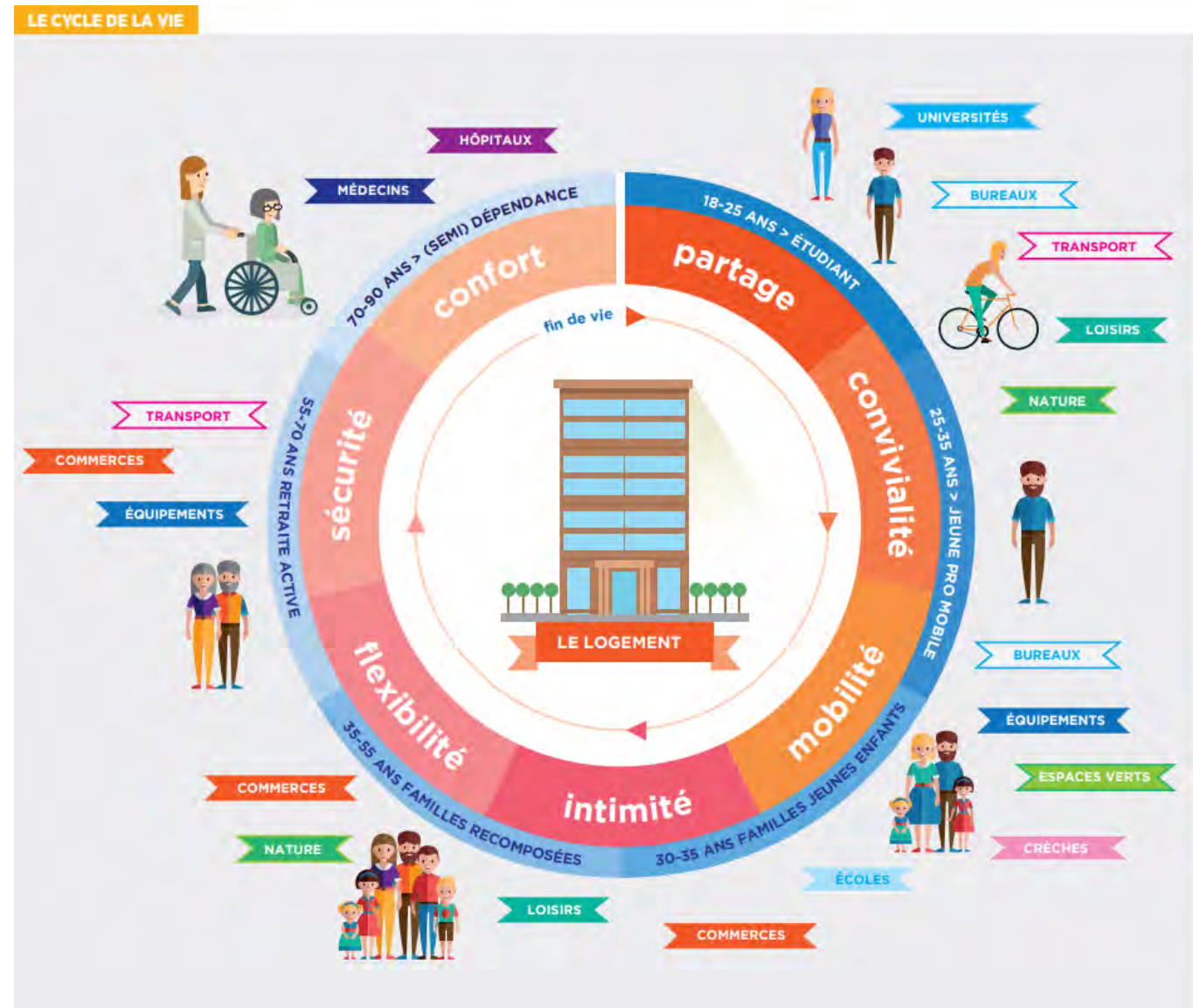


Pourquoi on révisé ?

Un territoire qui vieillit, des jeunes qui peinent à se loger : comment adapter notre offre d'habitat ?

Le Pays Fléchois est confrontée à de nouvelles tendances d'ordres démographique et sociétal, qui doivent être intégrées dans les réflexions sur le besoin en logement

- Un parcours résidentiel de moins en moins linéaire, un besoin en logement plus complexe
- Vers une population de plus en plus âgée
- Les jeunes, en bas de la pyramide des âges, représentent un enjeu important



Source : L'habitat au défi de l'évolution démographique et sociétale - SNI

Pourquoi on révisé ?

Selon vous, l'enjeu prioritaire pour notre territoire est...

- A. Adapter le parc existant au vieillissement
- B. Faciliter l'accès des jeunes au logement
- C. Diversifier les formes d'habitat pour répondre à tous les parcours de vie



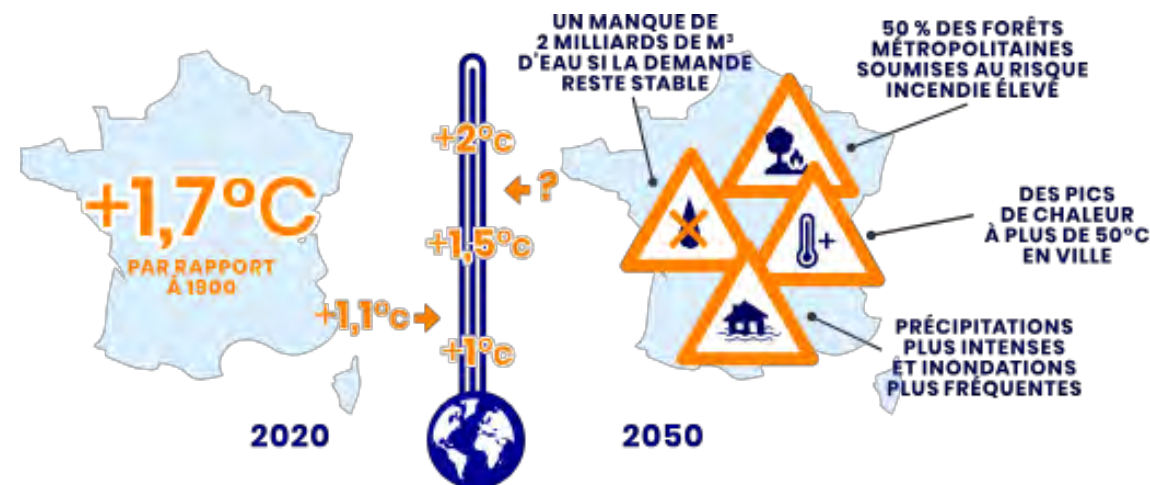
à vos cartons...
prêts...
votez !



Pourquoi on révisé ?

Mieux se préparer au changement climatique

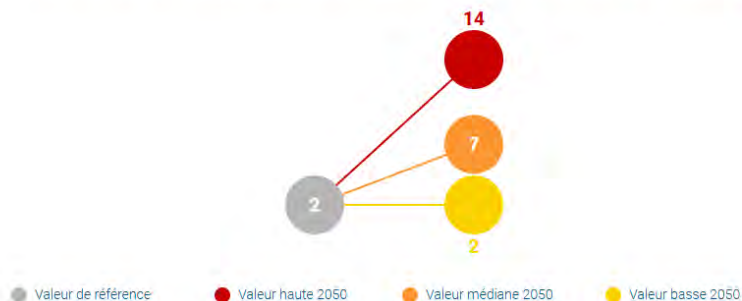
Le réchauffement climatique atteint déjà 1,7 °C en France. Le proche avenir climatique du pays est déjà écrit. Le Ministère de la Transition Écologique invite à anticiper un réchauffement à 4 °C pour la France.



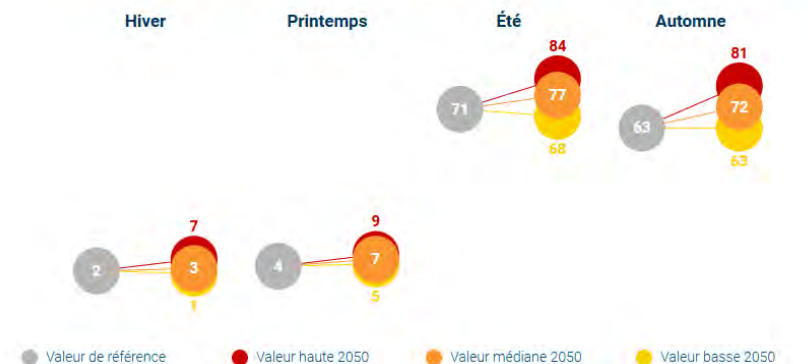
Aujourd'hui déjà des risques climatiques majeurs :

- Retrait-gonflement des argiles
- Feu de forêt
- Inondation
- Vague de chaleur
- Sécheresse

🔥 Nombre de jours avec risque significatif de feu de végétation 2050 +2,7°C



☀️ Nombre de jours par saison avec sol sec



Pourquoi on révisé ?

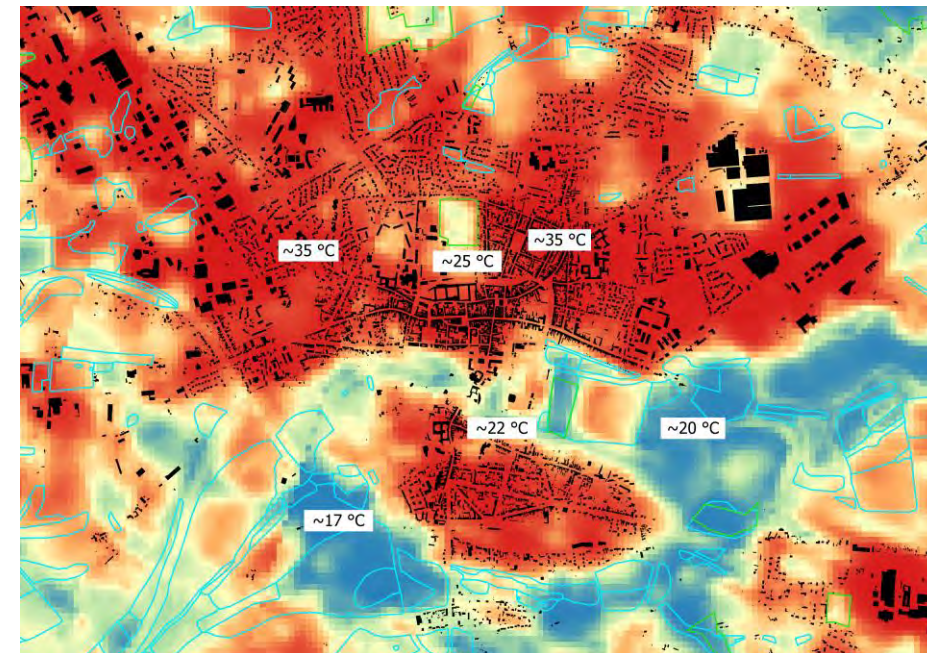
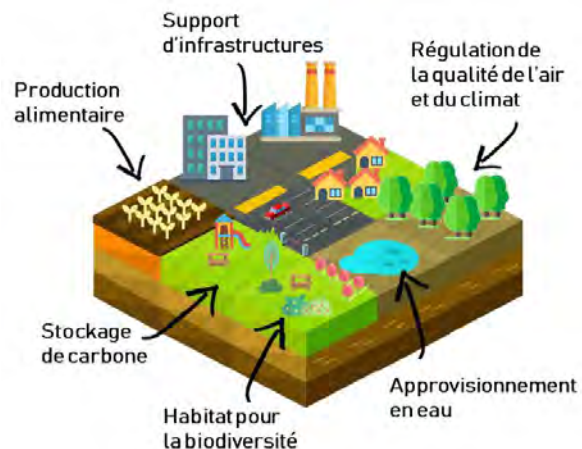
Mieux se préparer au changement climatique



La France s'est fixée l'objectif d'atteindre Zéro Artificialisation Nette des sols (ZAN) en 2050.

L'artificialisation des sols participe notamment à :

- l'augmentation des risques d'inondations ;
- la perte de biodiversité ;
- le réchauffement climatique ;
- les pollutions ;
- **le renforcement des îlots de chaleurs en ville ;**
- la réduction de la productivité agricole.



Pourquoi on révisé ?

Pour se préparer aux effets du changement climatique, il faut d'abord...

- A. Préserver les sols agricoles, les haies et les zones humides qui régulent l'eau et la chaleur
- B. Rafrâchir les villes et villages (végétalisation, ombrage, désimperméabilisation)
- C. Produire plus d'énergie localement (solaire, bois, méthanisation) pour gagner en autonomie



à vos cartons...
prêts...
votez !



Pourquoi on révisé ?

Défi : Les mobilités

Mobilités Actives Douce



Faible impact environnemental, bonnes pour la santé, souvent utilisées pour les courtes distances.

Transports Collectifs



Transportent un grand nombre de personnes, réduisent l'encombrement, suivent des itinéraires fixes.

Véhicules Individuels



Souplesse et indépendance, mais souvent source de congestion et de pollution (surtout véhicule thermique).

Mobilité Partagée Libre-service



Optimisent l'utilisation des véhicules, réduisent le nombre de voitures individuelles.

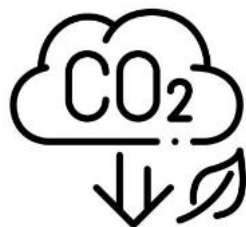
Pourquoi on révisé ?

Défi : Les mobilités

Répondre Aux objectifs de transition écologique

Qualité de l'air

Réduire la place de la voiture individuelle, surtout thermique, diminue la pollution atmosphérique et améliore la santé des habitants.



Lutte contre le changement climatique

En favorisant les modes de transport à faible émission de carbone (marche, vélo, transports collectifs), il contribue à la réduction globale des gaz à effet de serre (GES).



Favoriser une Meilleure Qualité de Vie

Sécurité et Santé

Le développement des modes actifs rend les déplacements plus sûrs et encourage l'activité physique.



Réduction de la congestion

Un réseau de transports collectifs efficace et des alternatives à la voiture limitent les embouteillages.



Pourquoi on révisé ?

Sur la question des mobilités, il faudrait d'abord...

- A. Réduire la dépendance à la voiture
- B. Améliorer les mobilités actives
- C. Adapter nos routes et espaces publics aux nouveaux usages



à vos cartons...
prêts...
votez !



3

Diagnostic Flash : Action/Réaction



Diagnostic Flash – Action/Réaction

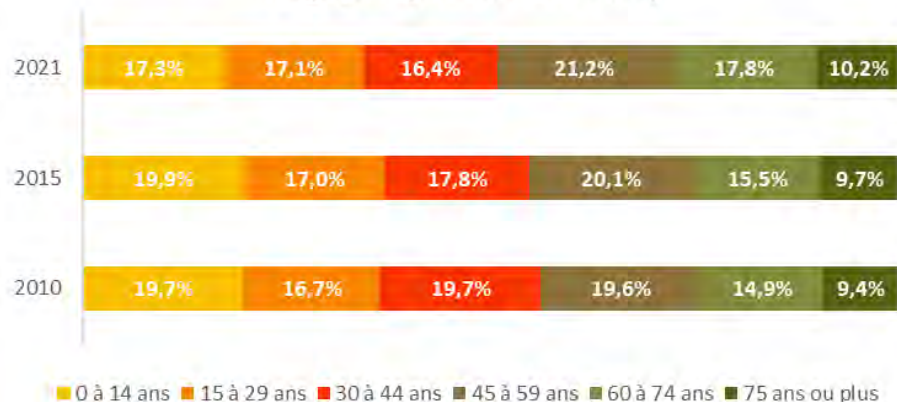
Population et habitat

2040 : quelle évolution démographique ?



- Une inflexion démographique qui va se poursuivre;
- Une seule tranche d'âge augmente, les **séniors** : +650 personnes en 6 ans ;
- Des mutations sociodémographiques fortes : plus de **ménages avec un seul revenu** pour subvenir aux charges, dont le logement (45% des ménages en 2021 contre 40% en 2015)

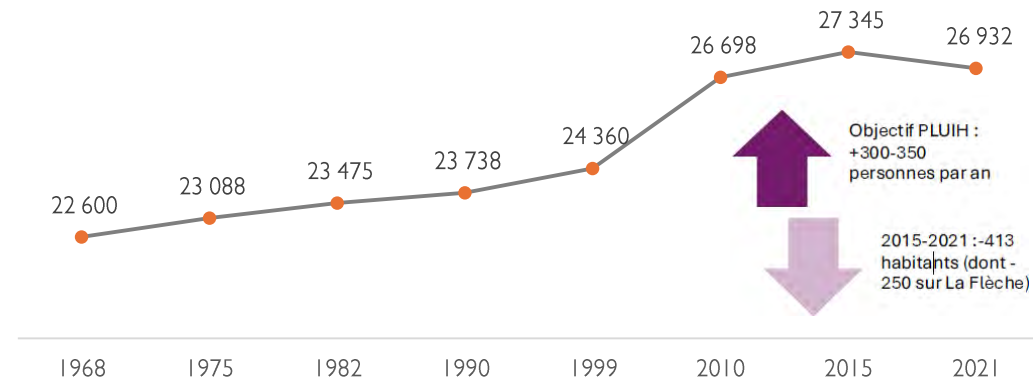
Évolution de la population du Pays Fléchois par tranche d'âge (Cérur, source : INSEE 2021)



28%

Des habitants du Pays Fléchois sont âgés de **60 ans ou plus**

Evolution du nombre d'habitants de la communauté de communes du Pays Fléchois (Cérur, source : INSEE 2021)



36% Personnes seules

MAIS

75% De logements familiaux (T4 ou +)

80% De maisons individuelles & 20% de collectif dans la production 2018-2023 (en hausse continue entre 2018 et 2023)

Diagnostic Flash – Action/Réaction

Population et habitat

2040 : quelle offre d'habitat ?

**Un marché
immobilier
accessible**

Moins cher que
dans les
métropoles
régionales
Un parc locatif
accessible aux
ménages locaux

MAIS DE PLUS EN PLUS SELECTIF

**+22% en
5 ans**

Sur les maisons
existantes

	Appartement ancien 70m ²	Maison ancienne 100m ²	TAB 500m ² + maison 200 000€	Appartement neuf T2 43,5m ²	Locatif privé
Pays Fléchois		63%	21%		90%
La Flèche	86%	48%	19%	56%	90%
Oizé		75%	27%		90%
Bazouges- Cré-sur-le-Loir		61%	25%		90%

63%

Des maisons anciennes sont
accessibles aux ménages
locaux (48% seulement à La
Flèche)

**1 ménage
sur 5**

Dispose des revenus
suffisants pour
construire une maison
neuve sur le territoire

77

Logements commencés
en moyenne entre 2018
et 2022



59%

De l'objectif fixé par
le PLH est atteint en
décembre 2022

> Des écarts liés aux projets collectifs,
plus complexes à « sortir »

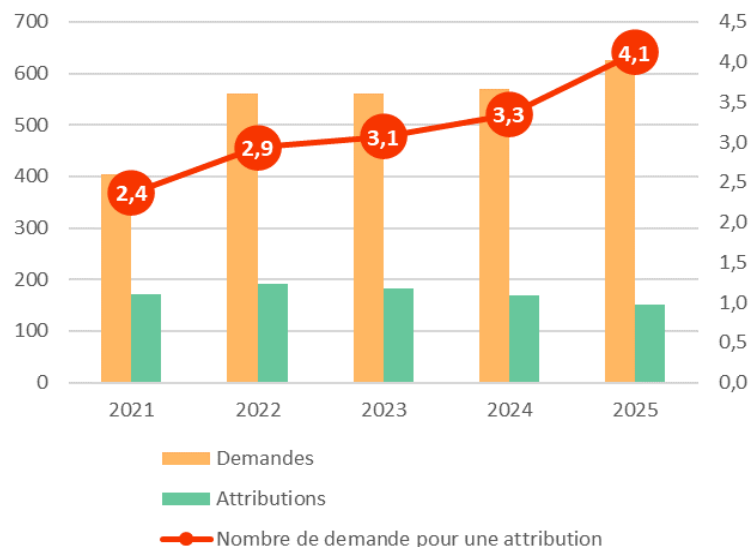


Diagnostic Flash – Action/Réaction

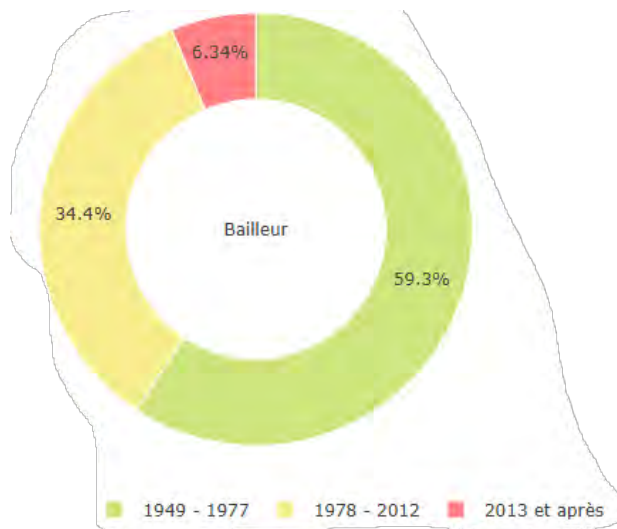
Population et habitat

2040 : quelle offre d'habitat ?

Evolution de la tension de la demande locative sociale sur la CCPF (Cérur, source : Creha ouest)



Ancienneté du parc HLM et type de logements demandés



Demandes en cours
644

Maisons souhaitées
30.7%

Appartements souhaités
21.6%

Attributions
184

Maisons attribuées
21.2%

Appartements attribués
78.8%

Une hausse

MAIS

Une baisse

ET

Un parc communal

De la demande locative sociale (+55% en 4 ans), en particulier personnes seules (52% de la demande)

du parc HLM entre 2015 et 2021, qui se stabilise depuis & des attributions

Qui contribue à l'offre à loyers maîtrisés, mais un parc qui reste mal connu

- 78% des demandeurs : personnes seules ou familles monoparentales
- 75,5% des demandes pour des T2 ou des T3

Diagnostic Flash – Action/Réaction

Population et habitat

Face à l'évolution de la population et aux difficultés d'accès au logement, la priorité pour notre territoire est de...

- A. Faciliter le logement des ménages modestes et des personnes seules** (renouvellement du parc social, petites typologies, loyers abordables)
- B. Adapter le parc existant au vieillissement** (logements accessibles, habitat intermédiaire, maintien à domicile)
- C. Relancer la construction ou la réhabilitation** dans les centralités (offre diversifiée, densification douce, attractivité résidentielle)



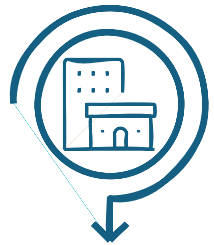
à vos cartons...
prêts...
votez !



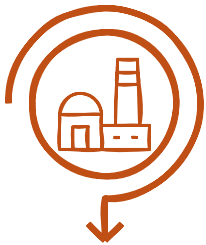
Diagnostic Flash – Action/Réaction

Une économie locale dynamique mais en mutation

Un tissu économique diversifié



587
établissements
employeurs
employant 5 534
salariés.



L'industrie représente 22 %
des emplois, un poids
supérieur à la moyenne
départementale.



Le commerce, les
transports et les
services
représentent 40 %
des emplois.



La santé et
l'action
sociale
représentent 31 % des emplois.

Des signaux positifs



Le taux d'activité
est en hausse,
atteignant 75,4 %.

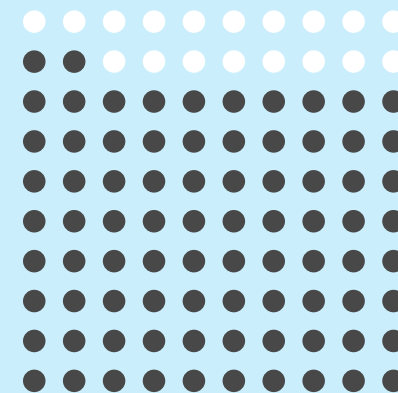


Le taux de
chômage est en
baisse, atteignant
10,3 %.



Le territoire a reçu
le label "Territoire
d'Industrie" en
2022.

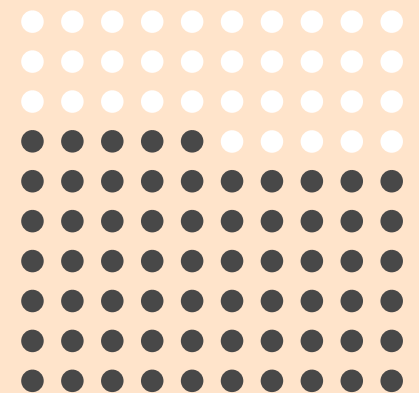
Des défis



82%

Emplois pour
100 actifs
résidents

Déficit d'emplois locaux



65%

Actifs
travaillant hors
de leur commune

Mobilités fortes



Diagnostic Flash – Action/Réaction

Entre industrie, agriculture et tourisme, un territoire à équilibrer

L'agriculture, pilier et enjeu d'avenir



- Paysage rural marqué par des filières agricoles fortes.
- Enjeu : **maintenir l'activité, favoriser les transitions (énergie, diversification, circuits courts).**
- Importance des sols agricoles dans la stratégie alimentaire.

Des moteurs économiques



- **Projets structurants** : NORAS, ENEDIS, ...
- **Bâtiments "blancs"** : 41 réalisés → 1 500 emplois créés.
- **Coworking et pépinières** : nouvelles formes d'entrepreneuriat.

Un tourisme durable et local



- **400 000 visiteurs/an** au Zoo de La Flèche.
- Label "**Capitale française de la biodiversité 2024**".
- **87 km de voies vertes**, +7 700 cyclistes sur la nouvelle liaison.





à vos cartons...
prêts...
votez !

Pour soutenir l'économie du Pays fléchois, quelle priorité ?

A. Consolider l'emploi local et l'industrie existante

Requalifier les zones d'activités, accompagner les entreprises, maintenir la production sur place

B. Soutenir les transitions agricoles et environnementales

Accompagner les exploitants(circuits courts, énergie, diversification, adaptation climatique)

C. Miser sur l'attractivité et le tourisme durable

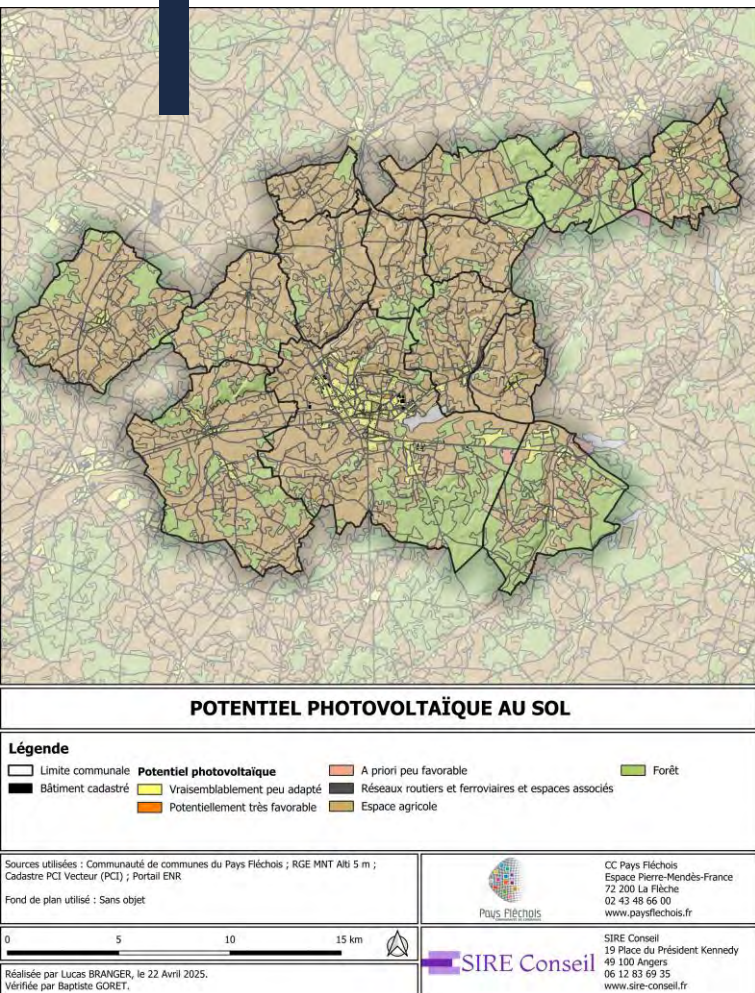
Développer le patrimoine, les loisirs verts, et renforcer la visibilité du territoire



Diagnostic Flash – Action/Réaction

Environnement – Biodiversité

Energies renouvelables



Potentiel solaire

- Un potentiel important sur toitures sur les bâtiments en zone d'activité et les infrastructures agricoles ;
- Des ombrières de parkings envisageables ;
- Photovoltaïque au sol potentiel en agrivoltaïsme.

Potentiel Bois énergie

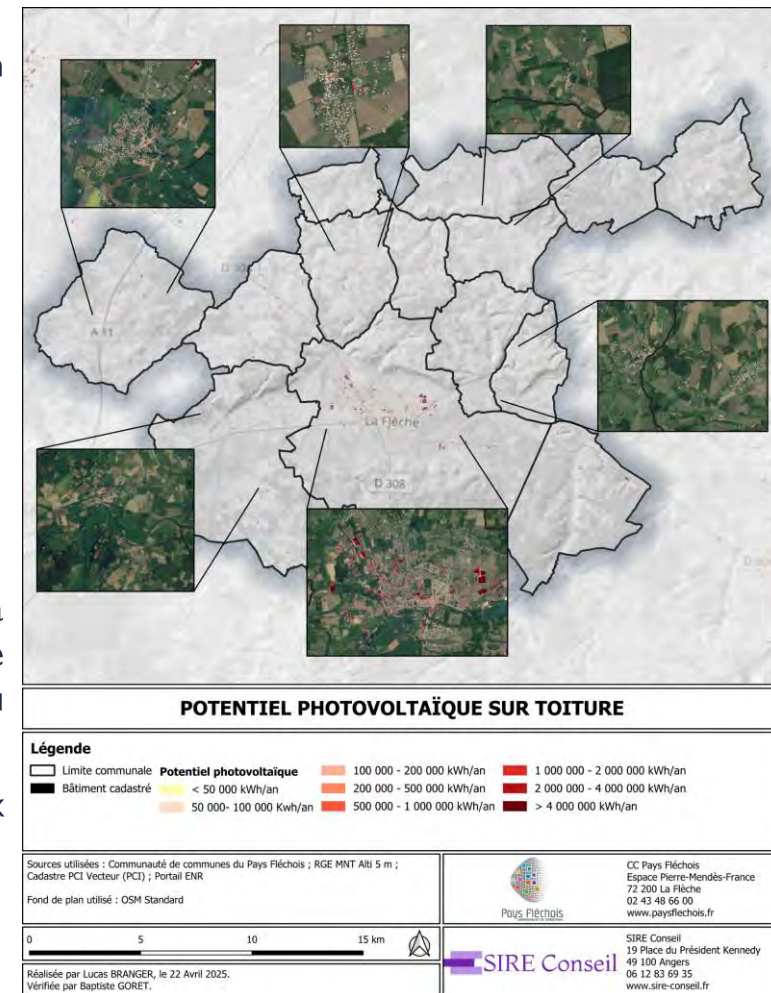
- 8 500 ha d'espaces boisés et bocages denses.

Potentiel éolien

- Zonage du potentiel éolien réalisé en 2017 par la commission de l'aménagement des territoires, de l'agriculture et du développement durable à l'échelle du département ;
- Possibilités d'implantations limitées en raison d'enjeux écologiques.

Potentiel de méthanisation

- Territoire rural favorable à la mise en place d'une production d'énergie par méthanisation des déchets organiques.



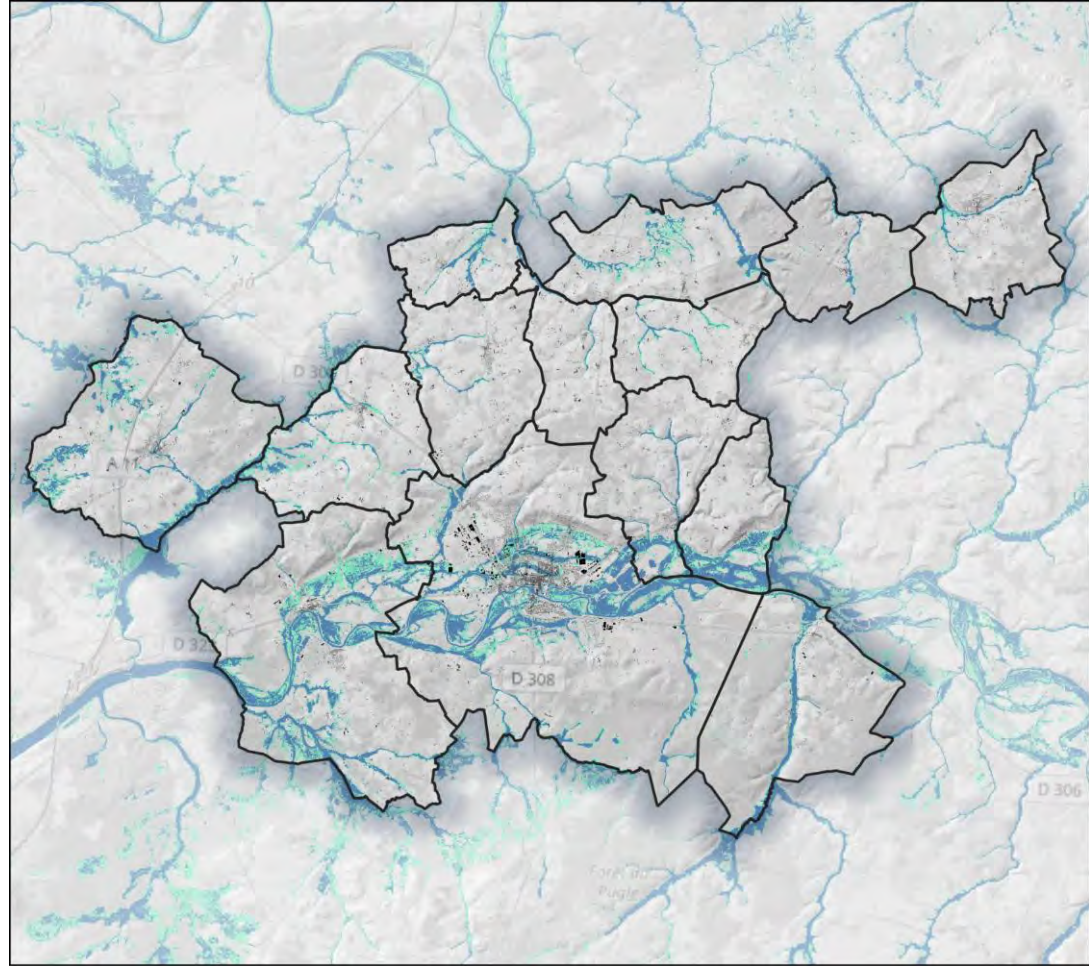
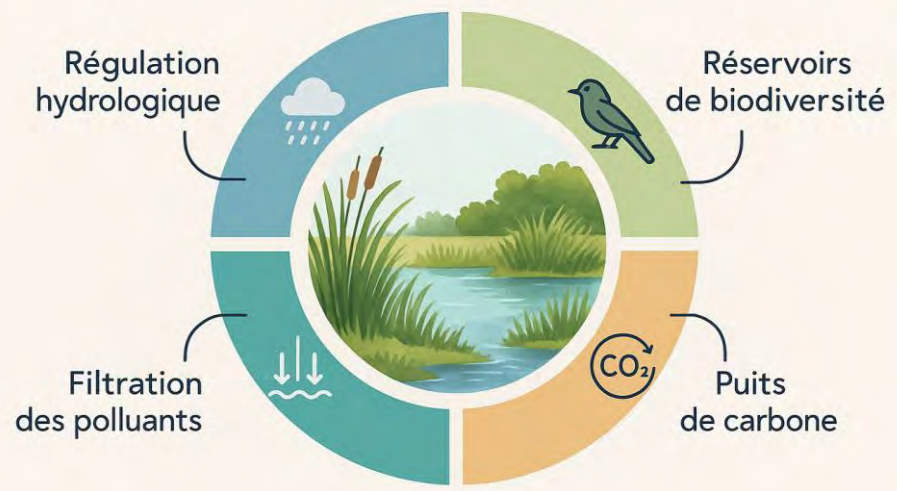
Diagnostic Flash – Action/Réaction

Environnement – Biodiversité

Les zones humides à préserver



Fonctions d'une zone humide



ZONES HUMIDES PROBABLES

Légende

□ Limite communale ■ Bâtiment cadastré

Probabilité de présence d'une zone humide

- Supérieure à 50 %
- Supérieure à 60 %

Sources utilisées : Communauté de communes du Pays Fléchois ; RGE MNT Alté 5 m ; Cadastre PCI Vecteur (PCI) ; PatriNat (OFB-MHNH-CNRS-IRD) ; Université Rennes 2 ; Institut Agro Rennes Angers ; INRAE ; Tour du Valat

Fond de plan utilisé : OSM Standard

0 5 10 15 km

Réalisée par Lucas BRANGER, le 22 Avril 2025.
Vérifiée par Baptiste GORET.

 CC Pays Fléchois
Espace Pierre-Mendès-France
72 200 La Flèche
02 43 48 66 00
www.paysflechois.fr

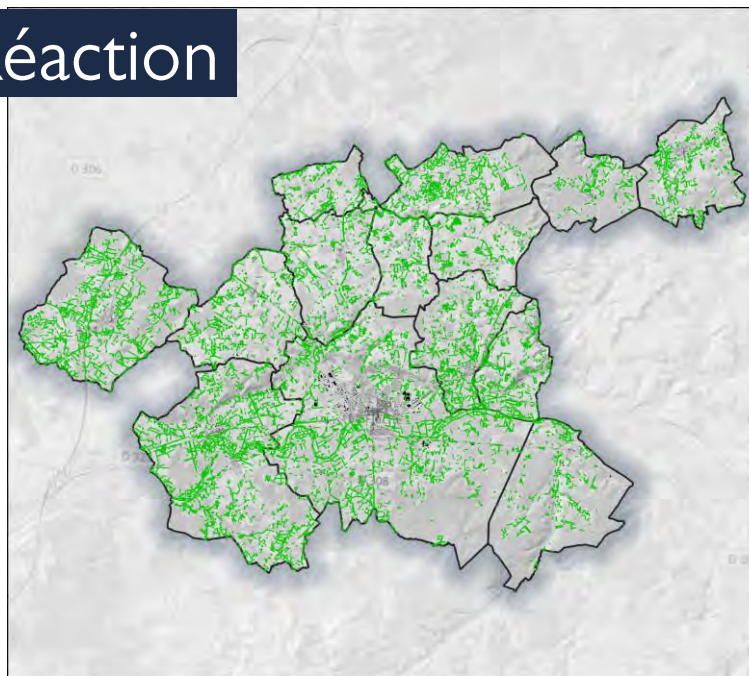
 **SIRE Conseil**
19 Place du Président Kennedy
49 100 Angers
06 12 83 69 35
www.sire-conseil.fr

Diagnostic Flash – Action/Réaction

Environnement – Biodiversité

Un patrimoine végétal à protéger

- **118 Arbres remarquables** inventoriés sur le terrain (inventaire non exhaustif) ;
- **3 arbres isolés** déjà protégés ;
- Nombreux **alignements d'arbres et haies bocagères** (services écosystémiques) ;
- Inventaire des **murets** ;
- **498 Mares, 2 marais et 859 retenues d'eau** ;



HAIES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES

Légende
□ Limite communale
■ Bâtiment cadastré
— Haie et alignement d'arbre

Sources utilisées : Communauté de communes du Pays Fléchois ; RGE MNT Alt 5 m ;
Cadastré PCI Vecteur (PCI) ; BD Topo
Fond de plan utilisé : OSM Standard

0 5 10 15 km

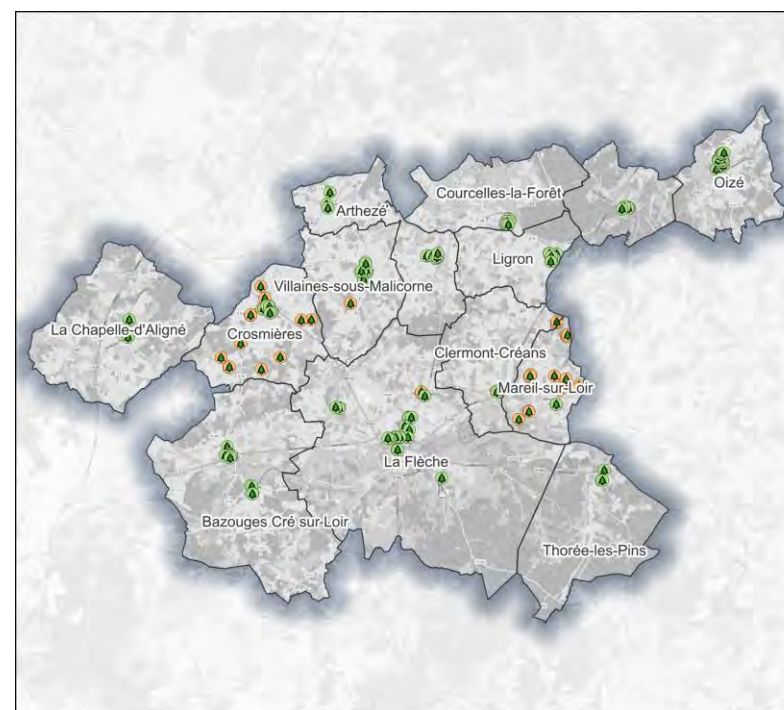
Réalisée par Lucas BRANGER, le 22 Avril 2025.
Vérifiée par Baptiste GORET.



CC Pays Fléchois
Espace Pierre-Mendès-France
72 200 La Flèche
02 43 48 66 00
www.paysflechois.fr

SIRE Conseil

SIRE Conseil
19 Place du Président Kennedy
49 100 Angers
06 12 83 69 35
www.sire-conseil.fr



ARBRES REMARQUABLES

Légende
□ Limite communale
▲ Arbres isolés à protéger au titre du L.151-19 CU dans le PLUI actuel
▲ Arbre remarquable inventorié lors des expertises de 2025

Sources utilisées : Communauté de communes du Pays Fléchois ; RGE MNT Alt 5 m ;
Cadastré PCI Vecteur (PCI) ; PLUI du Pays Fléchois ; Terrain SIRE Conseil 2025
Fond de plan utilisé : OSM Standard

0 5 10 15 km

Réalisée par Baptiste GORET.
Vérifiée par Thomas SIRE.



CC Pays Fléchois
Espace Pierre-Mendès-France
72 200 La Flèche
02 43 48 66 00
www.paysflechois.fr

SIRE Conseil

SIRE Conseil
19 Place du Président Kennedy
49 100 Angers
06 12 83 69 35
www.sire-conseil.fr



Diagnostic Flash – Action/Réaction

Environnement - Biodiversité

Face aux effets du changement climatique, notre territoire doit en priorité...

- A. Préserver les milieux naturels** (zones humides, haies, forêts) pour limiter les inondations et les sécheresses
- B. Développer les énergies renouvelables** pour réduire nos émissions et gagner en autonomie
- C. Adapter les espaces urbains et agricoles** pour mieux résister aux fortes chaleurs et aux risques climatiques



à vos cartons...
prêts...
votez !



Diagnostic Flash – Action/Réaction

Des équipements nombreux et attractifs

- La Flèche concentre les équipements **culturels, scolaires et sportifs majeurs** : théâtre, salle Coppélia, cinéma, base de loisirs de La Monnerie, pôle éducatif nord, Prytanée, IFSI/IFAS, ...
- Les **communes périphériques** disposent d'un **maillage de proximité** : écoles, salles communales, city stades, équipements associatifs et sportifs légers, ...
- Les **effectifs scolaires** connaissent une **baisse notable** (–19,5 % depuis 2009 dans le primaire public), mais certains pôles (Oizé, Clermont-Créans) résistent, traduisant des dynamiques résidentielles différenciées.

→ Enjeu intercommunal : **adapter et organiser les équipements** pour maintenir la qualité du service.



Diagnostic Flash – Action/Réaction

Vers une mobilité plus solidaire et durable

Desserte en transport en commun



Mobilité active



+ ouverture récente La Flèche - Malicorne

Des distances de proximité... mais une mobilité encore centrée sur la voiture.”

- **41 %** des trajets domicile-travail font **moins de 5 km**,
 - ... mais **84 %** de ces trajets se font **en voiture**.
 - Seuls **3 %** à vélo et **6 %** à pied.
- **Un fort potentiel de report vers les mobilités actives**

Les autres déplacements : un quotidien local

- Hors travail, **56 % des trajets** (achats, loisirs, santé) font **moins de 5 km**.
- Pourtant, **2 sur 3** sont encore effectués **en voiture**.
- **22 % à pied**, **4 % à vélo** : la marge de progression est réelle, surtout pour les trajets courts.

📍 *À La Flèche, 9 habitants sur 10 vivent à moins de 2 km d'un collège ou d'un lycée : un atout pour favoriser les mobilités scolaires actives.*

Un enjeu social et énergétique

- **18,7 % des ménages** du Pays fléchois sont en **précarité énergétique** liée au coût des carburants.
- Cette dépendance fragilise les budgets et limite l'accès à l'emploi ou aux services pour certains ménages

Diagnostic Flash – Action/Réaction

Équipements-services

Pour améliorer l'accès aux équipements et aux services, la priorité pour notre territoire est de...

A. Consolider les équipements de proximité dans les communes.

Maintenir écoles, salles et terrains comme lieux de lien social accessibles à pied ou à vélo.

B. Mieux relier les pôles et les équipements existants

Sécuriser les liaisons, encourager le covoiturage et faciliter les déplacements intercommunaux vers les services.

C. Créer de nouveaux lieux partagés et multifonctionnels

Développer des espaces (culture, sport, formation, coworking, services publics) au plus près des habitants



à vos cartons...
prêts...
votez !



Conclusion

Les tendances qui se dégagent des votes

Population et Habitat



Economie



Environnement



Mobilités et Energie



Equipements et services



Conclusion

Rappel du calendrier de la révision

1. DIAGNOSTIC ET ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Poser les bases d'une réflexion stratégique et concertée sur le devenir de la CCPF, en identifiant les enjeux, les objectifs et les orientations à prendre en compte dans le document d'urbanisme

2. PROJET ET ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

Etablir un *PADD* clair, synthétique et cohérent, qui constitue un cadre de référence pour l'aménagement futur du territoire.

-> *Fin d'année 2025*

Le compléter par des *OAP* encadrant les aménagements pour les secteurs stratégiques d'aménagement de la CCPF.

3. TRADUCTION REGLEMENTAIRE JUSQU'À ARRET

Elaborer un *règlement écrit* et graphique cohérent, adapté aux besoins locaux et conforme aux dispositions légales en vigueur.

-> *2° et 3° trimestre 2026*

4. ACCOMPAGNEMENT ARRET-APPROBATION

Accompagner la CCPF dans les phases d'arrêt, d'enquête publique et d'approbation

-> *Fin d'année 2026 – début 2027*

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

-> *1° trimestre 2026*

Accompagner le déploiement de la stratégie communale, tout en respectant les invariants imposés par les documents, politiques et autres schémas supra communaux, en formalisant un document conforme aux exigences de forme

Conclusion

Prochaines étapes de concertation



Mercredi 12 novembre 2025

18h30 à Bousse



Mardi 18 novembre 2025

18h30 à Bazouges-Cré-sur-Loir



Mercredi 19 novembre 2025

18h30 à La Fontaine-Saint-Martin

VOTRE AVIS COMPTE !

Révision du PLUi-H du Pays Fléchois

Un registre est à votre disposition en mairie
pour faire entendre votre voix



Différentes façons de participer

- 📍 En mairie
- ✉ Par courrier
- ✉ Par email

Sur le registre de concertation
Service Urbanisme - Espace Pierre-
Mendès-France 72200 La Flèche
plui@cc-paysflechois.fr